Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/Pour-un-DROIT-au-LOGEMENT

CONTRE LES EXPULSIONS LOCATIVES

Pour un DROIT au LOGEMENT !

- Vénissieux -

Date de mise en ligne : mardi 15 mars 2011

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

SALARIES, HABITANTS DE VENISSIEUX

Réseau d'Alerte et de Solidarité - C.G.T - C.N.L - S.P.F - J.C-
P.C.F - L.O - P.R.G union des voix - M.R.C - N.P.A - P.S - P.G
s'adressent à vous :

Nous subissons de la part du Medef, du Président de la République, de son gouvernement, de la droite, une politique absolument insupportable, de régression sociale, d'atteinte à la démocratie, aux libertés. Elle touche toutes les couches laborieuses de la société, au quotidien, et pour l'avenir.

Cette politique n'est pas obligatoire. Il est possible de donner le pouvoir aux travailleurs, dans les entreprises, à la population à tous les niveaux du pays, pour reconquérir le progrès social, pour vivre dans la dignité. L'argent existe, c'est son utilisation qui est mauvaise. Ensemble, rassemblés dans la lutte, en exprimant nos exigences, nous représentons une force déterminante.

Le 15 mars, la trêve des expulsions locatives prend fin. N'est-ce pas abominable, de parler d'expulsion locative, au 21ème siècle, dans un pays riche comme la France ?

MANIFESTATION
MERCREDI 16 MARS 2011 A 17 H
PLACE DU MARCHE DES MINGUETTES
VERS L'EGLISE
JUSQU'A LA PLACE LEON SUBLET, AU CENTRE VILLE

CONTRE LES EXPULSIONS LOCATIVES
POUR LE DROIT AU LOGEMENT

Quand il n'y a pas de quoi faire bouillir la marmite, s'occuper des enfants, faire face aux pépins de santé, comment croire que les locataires choisissent de ne pas payer le loyer ?

Il y en a assez de ce système qui jette à la rue des familles entières, qui leur fait payer des frais énormes, alors qu'elles sont endettées, qu'elles ne peuvent pas payer. La perte du logement est synonyme de mise à l'écart de la société, d'exclusion. Le logement, c'est la vie.

L'expulsion locative est un scandale qui doit cesser.
C'est la question de la dignité humaine qui est posée.
Ne pas avoir de logement, ou être mal logé, déclenche une série d'atteintes graves à l'égalité républicaine.

Comment faire un devoir quand on est enfant, comment étudier, comment construire une vie conjugale, une vie familiale harmonieuse ? Comment se reposer, se soigner correctement s'il n'y a pas le logement ?

Le logement ne doit pas être posé comme un problème, mais comme un droit.
C'est une responsabilité nationale, la responsabilité de l'Etat.

Le chômage, les salaires de misère, la précarité, le R.S.A, les petites retraites, les hausses de loyer et de charges,

Copyright © Le Vénissian

les accidents de la vie, la maladie, avec la crise, la casse des services publics, la régression sociale, sont les causes des difficultés. Elles font un bond historique, dont témoigne l'affluence au resto du coeur, au secours populaire, au secours catholique, aux différents organismes et associations caritatives et de solidarité.

Dans le même temps, les promoteurs, les banquiers, le CAC40, la bourse, les grands groupes industriels, de l'agro alimentaire, de la distribution, de la communication, de l'énergie, font leur choux gras, pendant que les familles souffrent, ne peuvent plus payer.

Alors ça suffit.

Puisque l'Etat, le Président de la République, le Gouvernement, la majorité de droite du parlement, refusent de jouer leur rôle,

Salariés, Habitants, exigeons, imposons :
le droit au logement, le droit de vivre, le droit à la dignité

" Un moratoire des saisies et expulsions locatives pour dette de loyer, à partir du 15 mars.
" Utilisation de la loi Dalo pour le relogement avec suivi social si c'est nécessaire. Dans tous les cas relogement et non expulsion.
" L'Etat doit permettre à chaque département de mettre en oeuvre ce qui est nécessaire pour aider, accompagner les familles.

- L'aide personalisée doit être revalorisée de 12%
- Le F.S.L doit être revalorisé, attribué sans condition de plafond
- Les Maisons du département doivent rester de proximité dans les quartiers avec le personnel nécessaire

" Construction de logements sociaux de partout, de qualité, accessible à tous. La quittance ne doit pas dépasser 20% des ressources. Blocage du prix des loyers et des charges.
" Suppression des coupures d'énergie : eau, gaz, électricité, pour retard de paiement. Blocage du prix de l'énergie. Augmentation de l'aide aux familles.
L'énergie est un bien du peuple. Elle doit être assurée à tous avec le retour au service public.
" Garantir à chacun de pouvoir vivre dignement : travail, salaire, (S.M.I.C 1600 euros), retraite décente, revalorisation des minimas sociaux.
" Service public de santé. Gratuité des soins avec la Sécurité Sociale.

LE 16 MARS, NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRESENCE

Copyright © Le Vénissian